

Vous devez remettre ce bulletin à la mairie  
de Teurthéville-Hague  
Avant le 15 juillet 2017

même si votre enfant ne participe pas aux TAP

## BULLETIN D'INSCRIPTION CYCLE 1

MARDI 15h/16H30 :                     Participe     Ne participe pas

JEUDI 15h/16H30 :                     Participe     Ne participe pas

NOM, PRENOM de l'enfant :

Classe :

NOM du représentant légal de l'enfant :

### RAPPEL

Le paiement de 25 € (en espèce ou en chèque) se fera obligatoirement lors de  
l'inscription à chaque cycle.

En cours d'année scolaire, tout changement dans la fiche de renseignements doit être signalé.

Seuls les enfants inscrits expressément par les parents aux TAP sont placés sous la responsabilité  
de l'équipe d'encadrement. En conséquence, les enfants non-inscrits par les parents demeurent  
sous l'entière responsabilité de ceux-ci à la sortie de l'école.

Signature :